

■ Absinthe

A la santé de la Fée verte

La légalisation de l'absinthe, agendée au 1^{er} mars prochain, va bien au-delà du retour en grâce d'un produit diabolisé depuis sa prohibition, en 1910. Sa réhabilitation revêt un enjeu économique considérable pour le Val-de-Travers

« **O**n la légalise et on en produit partout, que ce soit en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en France ou en Tchéquie. Le danger était grand de voir notre marché envahi par les ab-



Julien Spacio, secrétaire de l'association Région Val-de-Travers.

Photos Alain Prêtre

notre marché envahi par les absinthes étrangères. Le contexte européen ne nous laissait pas le choix. Cette légalisation constitue le passage obligé pour que le Val-de-Travers puisse conquérir la place qui lui revient», observe Julien Spacio, secrétaire de l'association Région Val-de-Travers.

Et ce d'autant que la Suisse peut se prévaloir d'une antériorité que personne ne lui conteste. «Nous avons une carte à jouer car cette légalisation légitime le retour à une production de tradition historiquement attachée au Val-de-Travers», estime Rémy Scheurer, dépositaire, en

1981, devant le Grand Conseil neuchâtelois, d'une motion défendant le retour en grâce de l'absinthe.

Réelle opportunité

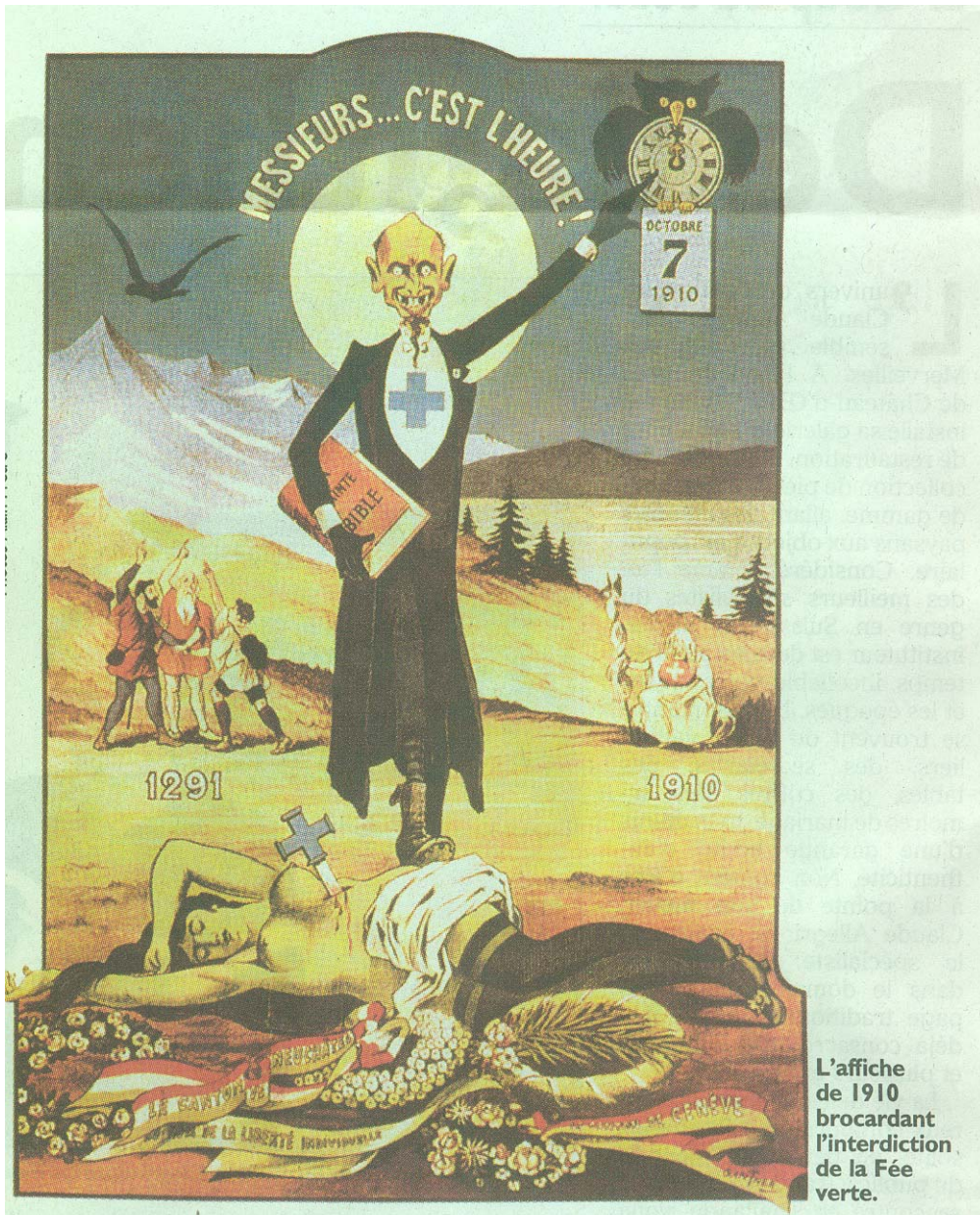
Il y a une véritable opportunité à saisir. «Nous devons rêver et être un peu fous», lance Julien Spacio. Il est reçu cinq sur cinq par Yves Kübler, distillateur à Môtiers, commercialisant depuis 2001 déjà une boisson aux extraits d'absinthe. «Avec la légalisation, nous pensons doubler, dès cette année, notre production en Suisse et surtout en Romandie avec une absinthe à la typicité plus affirmée. Nous pensons que le marché national peut absorber 100 000 litres.»

Mais les perspectives de débouchés se situent surtout à l'export. «Nous allons l'aborder avec la force de vente de Diwisa, le plus grand groupe suisse de spiritueux. Nous misons beaucoup sur les Etats-Unis, où nous pourrions écouler deux à trois fois les volumes helvétiques. Nous avons des contacts également en Asie et évidemment en Europe. Je pense qu'à terme l'exportation représentera un million de litres.»

Yves Kübler projette d'intégrer un deuxième alambic pour répondre à la demande d'un alcool redevenu très tendance. «L'absinthe est un produit branché du monde de la nuit aussi bien à Londres qu'à Berlin, Zurich ou Paris.» La prohibition de l'absinthe ne faisant désormais plus obstacle, Claude-Alain Bugnon sort de la clandestinité. Ce distillateur de Couvet pense que c'est une chance. «Si l'on veut faire vivre l'absinthe, c'est en la montrant et non pas en la cachant», professe-t-il. Détenteur d'une concession depuis la mi-no-

Une nouvelle
bouteille
d'absinthe.





L'affiche de 1910 brocardant l'interdiction de la Fée verte.



Pierre-André Delachaux.



Claude-Alain Bugnon sort de la clandestinité pour distiller au grand jour.

vembre, Claude-Alain Bugnon considère ainsi que sa production passera de 400 litres par an à 700 litres par mois. Cinq ou six autres distillateurs devraient lui emboîter le pas. Une interprofession de l'absinthe rassemblant aussi les



par
Alain Prêtre

agriculteurs cultivant de la grande absinthe pour les besoins de la production d'alcool sera portée sur les fonts baptismaux.

Produits dérivés

«Le processus de légalisation a favorisé le développement de produits dérivés», se félicite Julien Spacio. Un véritable inventaire à la Prévert, depuis les chocolats aux saucissons imbibés de cette divine substance en passant par les huiles essentielles.

Une initiative touristique a également vu le jour. «Voyage au pays des fées» propose ainsi de découvrir cinq sites emblématiques du Val-de-Travers, dont le séchoir à absinthe de Boveresse. Dominique Raymond, sa conceptrice, espère susciter l'intérêt de 60 000 visiteurs contre 35 000 aujourd'hui. «Le tourisme est le nerf de la guerre», répond en écho Yves Kübler. Un important projet capable d'attirer 150 000 à 200 000 visiteurs dans le Vallon est en préparation. La Région Val-de-Travers a déposé un dossier au Conseil d'Etat défendant la création d'un

grand bâtiment en forme d'alambic. Ce dernier aurait une vocation muséographique, mais aussi artistique et technique. Chantre de la clandestinité, Pierre-André Delachaux prend acte de la réhabilitation de la Fée verte. «C'est une mauvaise chose, mais nous devons faire avec. Nous avons une histoire et une tradition à récupérer, sachant que Pontarlier s'est autoproclamé capitale mondiale de l'absinthe. Notre musée de Môtiers pourrait se spécialiser dans le compte rendu des années inter-

dités en présentant tous les objets et les anecdotes en lien avec la résistance à l'interdiction.» Le développement d'une économie de l'absinthe n'a de chances de succès que si la population du Vallon se l'approprie. Il semble que de ce point de vue les réflexes identitaires soient encourageants. «Les associations de pêche, de randonnée, de tennis mais aussi les garagistes utilisent de plus en plus l'emblème de la Fée verte», se félicite Julien Spacio.

A. Pe

Crème douche à la «bleue»

Swiss Cosmolab SA lance une ligne de produits cosmétiques à base d'huile essentielle d'absinthe. Ce laboratoire, établi depuis mai 2004 à Buttes, a développé une crème douche, une crème main et un shampoing en attendant un gel pour jambes lourdes. «Il n'y a pas de bleue dans les flacons mais de l'huile essentielle», souligne son directeur, Jacques Benguerel (notre photo). L'huile essentielle d'absinthe est connue pour ses propriétés décongestionnantes. Elle est utilisée pour traiter les foulures et les morsures. La firme neuchâteloise utilise les surplus locaux de grande absinthe pour en extraire l'huile dont elle a besoin. «Il faut 14 m³ de plante pour obtenir 2 à 3 litres d'huile.» Une vieille recette neuchâteloise de crème pour les mains a même été remise au goût du jour. «Imaginée en 1934, elle était proposée aux agriculteurs, polisseurs, décolleteurs qui manipulaient des ustensiles agressifs pour leurs mains.» Jacques Benguerel fonde beaucoup d'espoir sur «l'ancrage régional de sa société pour la développer et créer de 10 à 15 emplois supplémentaires». — A. Pe

